

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Assemblée générale du 3 mars 2020

Objet : Autorisation donnée au Président de signer des contrats de prestation de service

Dans le cadre de ses activités et notamment lorsqu'il organise des colloques, le Syndicat Haute-Garonne Environnement sollicite des intervenants qui apportent leur expertise quant aux sujets proposés.

Ces interventions peuvent donner lieu à des remboursements de frais et/ou à des rémunérations.

Suite aux recommandations de la Paierie départementale et ce afin de cadrer ces interventions, elles doivent donner lieu à des contrats de prestation de service.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de déléguer au Président du Syndicat Haute-Garonne Environnement la signature des contrats de prestation de service.

23 Pour: Pierre Artigue, Pascal Boureau, Stéphane Barousse, Patrick Bernard, Gisèle Bonnet, Jean-Pierre Boy, Jacques Bruguier, Serge Candela, Antoine Durieux, Fabrice Graglia, Olivier Guerra, Julien Klotz, Robert Lespes, Line Malric, Isabelle Meiffren, Françoise Navas, Jean-Louis Pelfort, Danielle Perez, Emilienne Poumirol, André Puyo, Francois Stéfani, François Tudela, Bruno Vermersch,

Pour extrait conforme



Pascal BOUREAU

Président

Haute-Garonne Environnement